



Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton

Avis Public

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton,

Conformément aux directives de la Santé publique, les rassemblements publics sont maintenant permis avec distanciation physique et le port du masque.

Par conséquent, AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée Hélène Dumais, directrice générale adjointe, de la susdite municipalité, que les séances ordinaires du conseil se tiendront en présence du public. Ces séances se tiendront aux dates, comme prévues dans le calendrier des séances du conseil, et débuteront à 19 heures. Elles auront lieu au bureau municipal, 66, chemin Auckland.

Vous pouvez toujours nous transmettre vos questions par écrit à tout moment avant la séance du conseil (site Internet : <https://www.st-isidore-clifton.qc.ca/>, poste, courriel : stic@hsfqc.ca ou téléphone (819) 658-3637.

Donné à Saint-Isidore-de-Clifton, ce 3 mars 2022.

Hélène Dumais, directrice générale adjointe